



fédération des associations  
d'étudiant-e-s

## **Revendications concernant les sessions d'examens des propédeutiques**

Madame la Rectrice, Madame la Vice-Rectrice, Messieurs les Vice-Recteurs, Monsieur le Secrétaire général,

Suite aux communications de la Direction concernant les examens d'été et d'automne 2020, la Fédération des associations d'étudiant-e-s (FAE) a reçu de nombreux messages et questions de la part de la communauté estudiantine. Une assemblée des délégué-e-s extraordinaire s'est réunie ce mardi 7 avril 2020 afin de voter sur la prise de position de notre fédération à ce sujet.

En premier lieu, nous souhaitons vous remercier pour les mesures générales qui ont été prises concernant les examens. Nous ne pouvons qu'encourager les décisions allant dans le sens de la flexibilité au regard de la situation exceptionnelle actuelle, source d'anxiété pour beaucoup d'entre nous et en particulier lorsque notre avenir professionnel peut être compromis. Nous applaudissons ainsi la possibilité de se désinscrire des examens de son choix jusqu'à la date tardive du 12 mai, ainsi que la non comptabilisation de la tentative en cas d'échec.

Cependant, nous souhaitons vous faire part du sentiment d'injustice ressenti par les étudiant-e-s de première année face à la différence de traitement basée sur le niveau d'études. Les arguments avancés de votre côté pour justifier une telle décision nous semblent particulièrement hypothétiques et basés sur la seule spéculation des possibles conséquences sur les années suivantes. Il est vrai qu'il est difficile d'évaluer les éventuelles augmentations d'effectifs dans les volées suivantes si les échecs ne sont pas comptabilisés pour les propédeutiques. Mais il est tout aussi vrai que le risque d'un échec à cette session pourrait décourager une grande partie des étudiant-e-s de propédeutique. De ce fait, ces derniers/ères pourraient bien faire le choix d'une désinscription massive. Cette situation amènerait alors les mêmes conséquences de surcharge des auditoires et de sélectivité plus accrue par la suite.

En revanche, les inquiétudes, difficultés et inégalités subies en raison de la situation sanitaire actuelles sont bel et bien avérées. Comme déjà indiqué lors de nos premières revendications, la communauté estudiantine doit faire face à de nombreuses difficultés directement liées à la crise. En plus de l'augmentation de la précarité estudiantine, sujet sur lequel nous profitons de saluer la mise en place d'un fonds d'urgence conséquent par le SASME, nous ne pouvons pas oublier le manque d'accès aux ressources (bibliothèques, espaces de révision, etc.), les inégalités numériques et digitales, les difficultés familiales lors d'espaces de travail restreints et partagés, l'engagement d'une partie des étudiant-e-s auprès de l'armée, de la PCi ou des hôpitaux, l'inquiétude pour ses proches malades ou vulnérables, la nécessité de s'occuper de ses enfants, ou encore les difficultés supplémentaires à suivre des cours en ligne dans une langue qui n'est pas celle d'origine. N'oublions pas non plus les étudiant-e-s en situation d'exil et de précarité quant à leur statut administratif et légal, risquant ainsi de subir de lourdes conséquences pour la suite de leur parcours de vie.

Le Covid-19 ne fait pas de distinction entre les propédeutiques et leurs camarades plus avancé-e-s. Chacun-e doit potentiellement faire face aux mêmes difficultés financières, familiales, logistiques et sanitaires. Mais en plus des difficultés déjà énoncées, les étudiant-e-s de première année doivent s'adapter à de nouvelles façons d'apprendre et à des examens particulièrement sélectifs et difficiles à réussir. Nous ne pouvons par ailleurs pas accepter qu'un-e étudiant-e risque un échec, voire un échec définitif, dans des conditions et des inégalités d'apprentissage telles que nous les connaissons aujourd'hui. Si accorder une tentative supplémentaire aux propédeutiques leur confère un avantage qui n'existe pas d'ordinaire, la situation exceptionnelle liée à la pandémie leur apporte également un désavantage conséquent, jamais mesuré auparavant. Une tentative supplémentaire serait donc largement justifiée pour rééquilibrer cette situation.

La FAE réaffirme ainsi sa position selon laquelle tou-te-s les étudiant-e-s doivent avoir les mêmes modalités d'examen. Nous vous demandons de réexaminer votre décision concernant les propédeutiques, afin qu'ils/elles puissent bénéficier des mêmes ajustements que les autres étudiant-e-s. La volée actuelle ne doit pas être « sacrifiée » pour assurer de bonnes conditions d'études aux volées suivantes. Il s'agit à présent de trouver une manière d'assurer les conditions d'études les plus correctes possibles pour l'ensemble de la communauté estudiantine.

L'Université de Lausanne promeut et veut se faire exemple des valeurs essentielles d'égalité et de solidarité auprès de ses étudiant-e-s et de ses collaborateurs/trices. Aujourd'hui, la situation demande plus que jamais que notre institution fasse preuve de ces valeurs, en permettant un traitement égalitaire à chaque étudiant-e. Nous demandons donc que l'Université prenne des mesures extraordinaires en réponse à une situation qui l'est de toute évidence.

*Lausanne, le 8 avril 2020*

Personne de contact

Pauline Mottet

Secrétaire générale

Fédération des associations d'étudiant-e-s (FAE)

fae@unil.ch